



NOTE DE SYNTHÈSE N°10

OBJET : ANNULATION VENTE TERRAIN

RAPPORTEUR : Joël SAUGUES

Lors de la séance du 11 Juillet 2019, le conseil municipal a délibéré pour la vente d'une parcelle cadastrée AS 307 d'une contenance de 249m² au prix de 44 900€
Dans une correspondance adressée au Maire le 7 Octobre dernier, les acquéreurs indiquent se désister de leur proposition.

PROPOSITION

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération 02 du 11 juillet 2019 du conseil municipal de Poulx,
Vu la correspondance du 7 Octobre dernier de Isabelle & Laurent CARTIER,
Considérant l'avis émis lors du pré-conseil le 1^{ER} décembre 2020,

Il est proposé au conseil municipal :

- **DE PRENDRE ACTE** du renoncement de l'achat de la parcelle cadastrée AS 307 d'une contenance de 249m²,
- **DE RAPPORTER** la délibération 02 du 11 juillet 2019 du conseil municipal de Poulx,
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.